

**DECISION PORTANT OUVERTURE DE CONCOURS POUR LE
RECRUTEMENT DE (05) CINQ CADRES -INFORMATIQUE- AU SEIN DE L'ADD**

Le Directeur Général de l'Agence de Développement du Digital,

Vu le Dahir n°1.17.27 du 30 août 2017 (8 hija 1438) portant promulgation de la loi n° 61-16, portant création de l'Agence de Développement du Digital ;

Vu le Dahir n°1.19.11 du 11 mars 2019 (04 rajab 1440) portant nomination de Monsieur DRISSI MELYANI Sidi Mohammed en qualité de Directeur Général de l'Agence de Développement du Digital ;

Vu le Décret n°2-17-764 du 14 Décembre 2017 pris pour l'application de la loi n° 61-16, relative à la création de l'Agence de Développement du Digital ;

Vu le Statut du Personnel de l'Agence de Développement du Digital tel qu'il a été approuvé et complété par le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration ;

Vu la Circulaire du Chef du Gouvernement n°24/2012 du 06 Hija 1433 (22/10/2012) relative aux procédures de recrutement dans les Etablissements et les Entreprises Publics ;

Vu la loi cadre pour le recrutement au titre de l'année 2020, approuvée par le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration ;

Vu l'autorisation de Monsieur le Chef du Gouvernement N° 1108 en date du 17 Juillet 2020 portant sur l'utilisation des postes budgétaires au titre de l'année 2020.

Décide

Article 1 : l'Agence de Développement du Digital (ADD) organise un concours pour le recrutement de **cinq (05) cadres en informatique**, dans les spécialités suivantes :

- Deux (02) cadres en informatique, spécialité : (Génie Logiciel technique et fonctionnel) ;
- Un (01) cadre en informatique, spécialité : FullStacks ;
- Un (01) cadre en informatique, spécialité : DévOps ;
- Un (01) cadre en informatique, spécialité : Infrastructure réseaux et systèmes.

Article 2 : Les conditions de participation au concours sont les suivantes :

- Être de nationalité marocaine ;
- Âgé de 18 ans au moins, et de 45 ans au plus, à la date de publication de la présente décision ;
- Être titulaire, suivant le cas, d'un diplôme d'ingénieur d'Etat ou d'un Master en Informatique dans l'une des spécialités susmentionnées ;

- Justifier d'une expérience d'au moins une (01) année, dans un poste similaire.

Seuls les diplômes délivrés par les universités, écoles ou instituts publics marocains, en formation initiale, ou les universités, écoles ou instituts privés ou étrangers disposant d'attestation d'équivalence délivrée par le Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique sont éligibles.

Article 3 : Déroulement du concours :

Il sera procédé à une présélection des dossiers de candidature sur la base des conditions susmentionnées à l'article 2 et les spécialités mentionnées dans l'article 1.

Les candidats retenus à l'issue de cette première phase participeront au concours qui se déroulera comme suit :

Epreuve	Durée	Coefficient
Epreuve écrite : Portant sur la spécialité demandée.	3h	2
Epreuve orale : Entretien avec un jury sur des sujets permettant l'évaluation de l'aptitude du candidat à remplir les missions afférentes au profil demandé.	30 min	3

- Est considérée comme convocation, la publication des listes des candidats retenus pour participer à l'épreuve écrite, ainsi que le lieu et la date des épreuves, sur le portail : www.emploi-public.ma, sur le site de l'ADD www.add.gov.ma et dans les locaux de l'ADD sis à « Espace les Lauriers » aile B, angle des Avenues Ennakhil et Mehdi Ben Barka, Hay Ryad Rabat-Maroc ;
- Les épreuves écrites et orales auront lieu à Rabat.

L'entretien avec le jury vise l'évaluation des éléments suivants :

- Connaissances se rapportant à la spécialité demandée ;
- Connaissances Générales ;
- Gestion des projets ;
- Communication.

La liste des candidats définitivement admis sera arrêtée par ordre alphabétique et la liste d'attente sera arrêtée par ordre de mérite.

Article 4 : le Dossier de candidature :

Le dossier de candidature (scanné et envoyé obligatoirement par voie électronique au recrutement@add.gov.ma) est constitué des pièces suivantes :

- Le formulaire de candidature dûment renseigné ;

- Un Curriculum Vitae détaillé avec une photo récente ;
- Une copie du diplôme demandé ;
- Une copie du bulletin officiel portant équivalence du diplôme demandé, le cas échéant ;
- Attestation de travail justifiant l'expérience requise ;
- Une copie de la CNIE.

Important :

- Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse suivante : recrutement@add.gov.ma, (**mentionnez en objet l'intitulé du poste pourvu**), au plus tard le **27 octobre 2020 à 17h00** (Inclus).
- Le/la candidat(e) est responsable de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations enregistrées sur le formulaire de candidature, toute candidature incomplète ou ne correspondant pas au profil demandé ou fausse déclaration entraînera son élimination automatique.
- Les listes des candidats(es) convoqués(es) pour passer les épreuves écrites et orales, les planning, ainsi que les listes des candidats(es) admis (es) définitivement (listes principales et listes d'attente) seront publiées sur le site www.add.gov.ma et www.emploi-public.ma, et seront affichées au sein des locaux de l'ADD, sis à « Espace les Lauriers » aile B, angle des Avenues Ennakhil et Mehdi Ben Barka, Hay Ryad Rabat-Maroc).

Sera rejeté tout dossier :

- Non enregistré via l'adresse mail dédiée à cette opération de recrutement ;
- Parvenu à l'Agence de Développement du Digital hors délai ;
- Qui manque d'un ou plusieurs documents demandés.

Le Directeur Général
Agence de Développement du Digital
cin
Sidi Mohammed DRISSI MELYANI